



Inter

Bulletin de liaison des Diplômés de l'Université de Montréal

MAI 1961

2222 AVENUE MAPLEWOOD

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe.

HISTOIRE SANS BRUNETTISME !

Il ne m'appartient pas de venir en aide au Professeur Brunet qui a eu le don d'allumer une controverse dont il saura sûrement se tirer sans mon intervention.

Mon dessein est tout autre. A la veille de quitter la présidence des Diplômés de l'Université de Montréal, après deux années assez fertiles en imprévus dans de nombreuses aires de l'activité humaine, je désire profiter de cette publication, récemment améliorée, pour tenter une réorganisation de notre association qui est appelée à devenir l'organisme d'expression et de prise de position au nom de tous les Diplômés universitaires: l'avenir socialisant et niveleur les obligera bientôt, semble-t-il, à oublier leurs rivalités et à se grouper afin de jouer leur rôle normal de chefs et peut-être à se défendre, aussi.

"L'Inter" doit préparer la voie et servir aux échanges d'idées afin de permettre une meilleure estime réciproque, une plus grande tolérance. Car il semble bien que notre élite s'achemine sûrement vers un jansénisme social encore plus regrettable que le jansénisme religieux du siècle dernier parce que collectif.

J'aimerais pouvoir connaître les lois de Mendell à fond afin de retrouver chez nos contemporains les gènes en dégénérescence de ce jansénisme étroit, dégagé de son enveloppe de pseudo-virtu et devenu l'intolérance cléricale d'aujourd'hui.

L'année en cours a été particulièrement tragique dans le sens de l'intolérance, tout récemment, les journaux nous entretenaient du problème des non-catholiques de langue française: s'il est évident qu'historiquement nos éducateurs ont manqué une belle chance de convertir tous les émigrés à la langue française et peut-être à la religion que les catholiques pensent la meilleure... pour eux, les égoïstes. Il n'en reste pas moins vrai que ceux qui veulent briser cette tradition étroite sont tout aussi illogiques, intolérants et ridicules en désirant tout détruire pour avoir leur place au soleil.

La même intolérance a été encore plus regrettable lorsqu'on entendit un groupe de professeurs non-catholiques, mais attachés à des collèges catholiques, se plaindre de leur gagne-pain parce que confessionnel! Le même argument s'appliquait en partie lors de la discussion sur le pluralisme universitaire: "si les Jésuites obtiennent leur Université, jamais il n'existera d'Université non confessionnelle"! D'autant plus absurde que Sir George William aura bientôt, me dit-on, une section française et je serais surpris qu'elle soit confessionnelle!

Comme la panique semble près de s'emparer de certaines autorités pourtant fort respectables, le moment me semble venu, pour les Diplômés de faire face à la musique

et de prendre position pour sauvegarder la vie et la liberté de conscience de chacun. Si la conduite individuelle est strictement l'affaire de chaque citoyen, je ne vois pas pourquoi on permettrait d'implanter chez nous un régime d'intolérance rétroactif, alors qu'il suffirait de bonne volonté pour aplanir les difficultés actuelles.

Dans un pays comme le nôtre, il existe encore assez de liberté pour choisir, il devrait exister assez de maturité pour sauvegarder cette liberté qui devient de plus en plus rare sur la planète.

Nous avons connu naguère, un politicien qui voyait du communisme partout; il en semblait obsédé. Mais il faut se demander s'il n'existe pas beaucoup plus qu'on ne le croit, mais pas où on le voyait.

Et, en face du problème, si problème il y a, est-ce l'abdication qui résoudra? Je serais personnellement bien curieux de savoir si vraiment les diplômés désirent le retrait systématique du clerc de nos oeuvres et institutions? Ou plutôt, s'ils souhaitent tout simplement moins de paternalisme dans certains secteurs?

Ces pages sont ouvertes à tous: nous prendrons pour acquit que ceux qui désirent la paix suivront la tradition et ne donneront pas signe de vie. Si, pour une fois, il y avait exception...

Roger Bordeleau, o.d.
Président.

L'ASSOCIATION POURRAIT ÊTRE PLUS ACTIVE

On entend souvent des membres dire : "L'Association devrait être plus active". D'accord, mais elle a de nombreux problèmes, et il y a là une sorte de cercle vicieux. Si elle était active, elle recruterait plus de membres; par contre, si plus de diplômés la supportaient, elle pourrait avoir plus de réalisations à son crédit. D'ailleurs, l'Association fait déjà beaucoup, compte tenu de son maigre budget, mais la plupart des anciens n'en savent rien. Il y a définitivement un problème de relations extérieures.

En admettant qu'elle se doive de faire plus, par où faut-il commencer? La raison d'être de l'Association étant de seconder l'Université dans ses efforts, il est essentiel que les rapports Université — Association s'améliorent. C'est un secret de polichinelle que les relations étaient très tendues depuis plusieurs années. Votre Conseil, depuis deux ans, a fait de sérieux efforts de rapprochement; il semble bien que le problème sera résolu d'ici quelques semaines. N'oublions pas que les anciens sont le premier public d'une institution d'enseignement. C'est sur eux qu'elle peut s'appuyer lorsqu'elle a besoin d'aide... et elle en a constamment besoin. Vous admettez que de telles négociations ne se font pas sur la place publique. Cela fait peu de bruit, surtout lorsque l'Association dispose de peu de moyen de contact avec ses milliers de membres.

Ceci nous amène à deux autres problèmes urgents, celui de posséder un secrétariat efficace et celui d'avoir des moyens de contact avec les membres. Le Conseil s'est attaqué d'abord au problème du secrétariat : le personnel a été doublé et se compose maintenant d'un chef de secrétariat et de deux dactylos compétentes. Le travail le plus urgent, celui de mettre à jour plus de 10,000 plaques d'adresses, est pres-

que terminé. Il faut maintenant retracer les noms et adresses de quelques 5,000 à 10,000 autres anciens dont nous ne savons rien. Le problème est compliqué, car il s'agit de diplômés de facultés et écoles qui ne possèdent pas d'association de faculté active. Il nous faudrait encore deux ou trois employés de plus, mais il ne saurait en être question avant d'augmenter les recettes de l'Association et d'avoir obtenu de l'Université un local plus spacieux.

Enfin, pour rejoindre plus de 15,000 anciens, il faut un bulletin de liaison (nouvelles et opinions), de lecture facile, envoyé à tous, et ce fréquemment. D'où l'Inter, dont vous lisez le quatrième numéro. La revue trimestrielle traitera à l'avenir d'idées et de science... si nous obtenons un peu de collaboration. Ces publications, tirées à plus de 10,000 exemplaires, coûtent très cher. Pour boucler, nous comptons que les anciens, mieux renseignés, adhéreront plus activement à leur Association et verseront leur écot en plus grand nombre pour permettre une plus grande expansion et une meilleure réalisation des objectifs.

Jean Lamothe

La citation suivante est traduite d'un rapport paru récemment aux Etats-Unis, rapport préparé par "The National Council of Teachers of English".

"En 1960, environ 150,000 élèves ont échoué à l'examen d'anglais subi pour leur entrée au collège. 70% de tous les collèges et universités sont obligés de donner des cours spéciaux pour améliorer la langue anglaise de leurs élèves. Dans au-delà de 94% des collèges préparant des instituteurs pour l'école élémentaire, l'étude de l'histoire et de la structure de la langue anglaise ne fait pas partie du programme obligatoire; plus de 60% de ces collèges n'imposent même pas un cours de grammaire et de bon usage."

(Comme quoi les "jouaux" ne sont pas tous dans la Province de Québec).

Les Universités canadiennes ont accueilli 1,000 professeurs venus de 40 pays différents

Dr. T. H. Matthews, directeur de la Conférence Nationale des Universités canadiennes, déclare que depuis la fin de la guerre ces étrangers ont heureusement comblé quelques vides et aidé au problème des professeurs qualifiés au Canada.

Les professeurs étrangers représentent 12% du nombre total des professeurs ou personnes employées en recherches. Au début de 1959, ces étrangers étaient au nombre de 852, tous venus au pays depuis la guerre, une centaine ont été engagés en 1959 et probablement autant depuis le début de 1960.

Presque la moitié de ces 852 professeurs sont d'origine britannique (Grande Bretagne, Irlande du Nord, Afrique du Sud, Australie, Nouvelle Zélande).

Nombre de professeurs	Pays d'origine
123	Etats-Unis
46	Allemagne
42	Pologne
36	Hongrie
32	France
27	Hollande
17	Tchécoslovaquie
14	Autriche
14	Ukraine
13	Inde
13	Yougoslavie
5	Espagne
5	Japon
3	Turquie
2	Bulgarie
1	Pakistan

Universités	Nombre de professeurs
McGill	149
Colombie Britannique	119
Alberta	93
Toronto	73
Montréal	66
Ottawa	57
London, Ont.	42

Les professeurs étrangers sont repartis dans 35 champs d'action allant de l'agriculture à la zoologie :

Personnel médical	142
Langues et littérature	122
Génie	59
Mathématiques	58
Chimie	49
Physique	47

M. LUCIEN PICHÉ

Un vice-recteur laïque et chevronné!

Quelques-uns étaient dans le secret. Plusieurs étaient inquiets. Tout le monde avait hâte de savoir le nom! Le choix a été heureux et nos universitaires — sans oublier les Diplômés — sont ravis du fait accompli. Inutile de dire que M. Piché est bien connu et que ses états de service sont brillants. Qu'on nous permette de les résumer à une nomenclature impressionnante :

Etudes

Cours primaire et secondaire à Montréal.

Inscrit en 1932 à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal; licence ès sciences chimiques (avec grande distinction), 1935; maîtrise ès sciences, 1936; Ph.D. en chimie organique, 1940. Sujet de la thèse : "Contribution à l'étude des semicarbazides d-substitués".

Certificat de microbiologie générale à la Faculté de médecine, 1938.

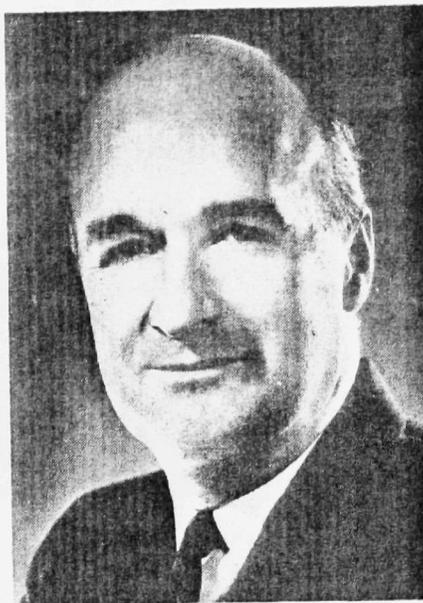
Stage d'études postdoctorales au Massachusetts Institute of Technology, 1945-46, comme invité du président Karl J. Compton.

Bourses et distinctions

Bourse du Conseil national des recherches pour recherches en chimie, 1936-37 et 1937-38.

Prix David, section des sciences, 1942.

Fellow de l'Institut de Chimie du Canada, 1955.



LUCIEN PICHÉ, Ph.D., F.C.I.C.

*Professeur titulaire de chimie organique
Vice-doyen et directeur des études
à la Faculté des Sciences de
l'Université de Montréal.*

Fellow, The Chemical Society, Londres, 1956.

Président de l'Association des chimistes professionnels de Québec, 1957.

Président du Conseil d'administration de l'Institut de Chimie du Canada, 1957-58.

Mérite universitaire, insigne d'or, 1959.

Premier vice-président de l'Acfas, 1960.

Fonctions

Chargé de cours à la Faculté des sciences de l'U. de M. en 1938-43; professeur de chimie au Collège Jean-de-Brébeuf, 1940-42; professeur agrégé, 1943.

Vice - président, Pharmed Cie Ltée, 1947-51.

Professeur titulaire de chimie organique et Directeur du Département de chimie, 1951-59.

Membre de l'Office des recherches en pêcheries du Canada, depuis 1952.

Membre du sous-comité des sciences du Comité catholique du Département de l'Instruction publique, depuis 1959.

Soulignons que M. Piché garde ses titres de vice-doyen et de directeur des études de la Faculté des sciences.

Ajoutons que le nouveau vice-recteur a seulement quarante-six ans. Il a, devant lui, un avenir extraordinaire et, derrière lui, une rare expérience. Quelles garanties de succès pour tous!

• • •

Un bon nombre de Diplômés de la succursale de St-Jean-Iberville se sont rendu à Montréal pour le banquet organisé en l'honneur de Monsieur le Chanoine Sideleau. Nous avons remarqué dans la salle : Monsieur Arsène Lauzière, Monsieur Roger Brière, Monsieur Jean-Paul Laplante, Monsieur Rosario Bilodeau tous professeurs au Collège Militaire Royal de St-Jean.



L'Un de nos diplômés

LES

*Son Honneur Jean Drapeau,
Maire de Montréal*

vous

INVITE

*à vous grouper autour de lui
à l'Alma Mater*

lors d'un dîner-conventum (mixte) que donne l'Association

au Centre Social de l'Université

2332 avenue Maplewood,

LE MARDI 6 JUIN

à 7 heures du soir.

Tenue de ville

Prix du billet \$6.00

PLUS ÉMINENTS JEAN DRAPEAU



DIPLÔMÉ DE DROIT '41

sera le pivot de notre premier banquet annuel.

Il sera aussi le CONFÉRENCIER DE LA SOIRÉE

*Nous prions tous les anciens et anciennes, accompagnés,
de venir participer à nos agapes familiales,
tenues sous le signe de la gaieté, de la cordialité
et des bons souvenirs !*

*Nous insistons surtout auprès des diplômés
des années '56, '51, '46, '41,
et ainsi de suite jusqu'à l'infini, car nous lançons
du même coup
les réunions ANNUELLES à l'enseigne du "plan quinquennal".*

***Venez nombreux,
parlez-en à vos amis.***

Formez des tables !

On achète ses billets en téléphonant au Secrétariat :
RE. : 3-9951, postes 346 ou 312, ou en écrivant aux Di-
plômés, Suite 361, 2222 Ave Maplewood.

Au lendemain du congrès vétérinaire

Le 29e congrès du Collège des Médecins vétérinaires de la province de Québec a connu, cette année, un record d'assistance. Il avait lieu à l'École de Médecine vétérinaire de St-Hyacinthe, à la fin du mois d'août dernier.

Au terme des réunions, eurent lieu les élections du nouveau Bureau des Gouverneurs pour l'exercice 1961-1962. Il se composera des vétérinaires suivants :

Président (réélu) : Dr Lucien Cournoyer, de Montréal, Directeur des études à l'École de Médecine vétérinaire de St-Hyacinthe.

Vice-président (réélu) : Dr Edouard Breton, praticien à Warwick, Qué.

Secrétaire-trésorier : Dr Jacques Nantel, vétérinaire hygiéniste pour la Cité de Montréal.

Registraire (réélu) : Dr Jacques Fradet, également vétérinaire hygiéniste pour la Cité de Montréal.

Gouverneurs : Dr René Troalen, du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal.

Dr Julius Frank, directeur-adjoint du Laboratoire de recherches fédéral, à Hull, Qué.

Me Maximilien Caron devient doyen de la Faculté de droit

Le Conseil des gouverneurs de l'université de Montréal vient de nommer Me Maximilien Caron doyen de la Faculté de droit, en remplacement de l'honorable juge Bernard Bissonnette, qui a démissionné il y a quelques semaines.

Le nouveau doyen, originaire de Valleyfield, a fait ses études classiques au Séminaire de Valleyfield et ses études de droit à l'université de Montréal, ainsi qu'à la Faculté de droit de Paris et à l'École des sciences politiques. (Paris).

Il a exercé sa profession de 1930 à 1934, en société avec Me L.E. Beauhieu et, de 1934 à 1944, comme associé de Me Maxime Raymond et de Me Paul Langlois. Il a enseigné le droit commercial à l'École des hautes études commerciales, de 1930 à 1948 et le droit civil à la Faculté de droit depuis 1938. Nommé vice-doyen et directeur des études de cette faculté en 1947, il avait démissionné en décembre 1960, à cause des lourdes charges administratives attachées au poste, afin de consacrer plus de temps au parachèvement d'ouvrages juridiques dont il a déjà entrepris la rédaction. On se souvient que Me Albert Mayrand lui a succédé comme vice-doyen et directeur des études. Le doyen, d'autre part, représente la Faculté et préside les séances du conseil de la Faculté.



Monsieur le professeur Guy PLASTRE à qui le Conseil des Arts du Canada vient d'attribuer une bourse de recherche. M. Plastre travaille en linguistique franco-canadienne depuis plusieurs années. Déjà, à l'été 1956, il avait été boursier McLelland en lexicographie. Au cours des prochains mois, M. Plastre intensifiera ses recherches statistiques en lexicologie et en syntaxe du franco-canadien. Diplômé des Universités de Montréal, Ottawa et Pérouse (Italie), M. Plastre est chargé de cours de littérature classique et directeur des laboratoires de langue à la Section des langues modernes du Collège Militaire Royal du Canada à Kingston, Ontario.

Le conseil des gouverneurs et le conseil de la Faculté de droit ont tenu à exprimer leur gratitude à l'hon. juge Bissonnette qui a servi, pendant un peu plus de 5 ans, comme doyen de la Faculté.

Projet de service outre-mer pour les diplômés canadiens

Les représentants de plusieurs organismes et groupements qui s'occupent d'envoyer de jeunes diplômés canadiens travailler dans les pays étrangers qui ont besoin de leurs services se sont réunis à Ottawa le 20 mars 1961. La réunion, tenue sous les auspices de la Commission nationale canadienne pour l'Unesco, avait pour objet d'examiner la possibilité de coordonner les programmes déjà existants et d'élaborer un programme national.

Programmes analogues à l'étranger

Outre le "bataillon de la paix" du président Kennedy, des programmes analogues existent dans plusieurs pays. Au Royaume-Uni, la Royal Commonwealth Society, avec l'appui de bienfaiteurs privés et du gouvernement, applique un programme de "service volontaire outre-mer". Les volontaires fournissent leurs services bénévoles tandis que les entreprises auxquelles ils sont affectés assurent leur subsistance et leur fournissent leur argent de poche. En Australie, un programme qui fonctionne avec succès depuis sept ans permet l'envoi des diplômés australiens en Indonésie, où ils occupent des postes dans l'administration publique et touchent les traitements en vigueur dans le pays. Ce programme, désigné *Australian Volunteer Graduate Programme*, est soutenu par l'Australie et par l'Indonésie; le gouvernement australien le subventionne au moyen de fonds du Plan de Colombo.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au

Secrétaire,
Comité préparatoire pour service
canadien outre-mer,
Suite 701, 140, rue Wellington,
Ottawa 4, Ontario.

La Dégustation de Vins et de Fromages des Diplômés de l'Université de Montréal, division de Québec aura lieu le mercredi 14 juin afin de permettre aux diplômés de Québec de se rendre à l'Alma Mater pour le banquet du 6 juin et à ceux de Montréal de se joindre à leur confrère de Québec.

Cette dégustation aura lieu au Restaurant Bastogne, 350, Boulevard Ste-Anne, Beauport, de 7 heures à 9 heures. Après 9 heures il y aura danse avec orchestre.

Le prix est de \$7.50 par personne. Pour ceux qui sont membres en règle le prix est de \$4.50.

Pour les réservations: Tél. 522-8224, 253 rue St-Paul, Québec.

VOUS ÊTES UN ANCIEN — ÊTES-VOUS "VIEUX JEU" ?

Dans une province qui lance des réformes et dans un monde propulseur de fusées, le titre "d'ancien" est pour le moins équivoque.

L'ancien élève de l'Université de Montréal est-il à l'aise au milieu des réformes? Suit-il l'envol des fusées? Est-il, au contraire, un "ancien", au sens péjoratif que lui donnent les jeunes; un diplômé qui date; fixé, dépassé? Pour répondre à cette triple question, que chacun se mesure à partir des trois défis suivants, que lui jette le milieu québécois.

1. Cadre artificiel ou naturel?

Chacun vit dans un cadre immédiat : le bureau, la maison. L'un y entretient des plantes naturelles; l'autre, des fleurs artificielles. De même chacun peut entretenir dans le cadre environnant, son milieu, des conceptions artificielles et désuètes ou des schèmes de pensée vivants et adaptés.

Dans la province de Québec de 1961, envisagez-vous encore le rôle de l'Etat comme il était naturel de le voir au temps où vous n'étiez pas encore un ancien de l'Université? Croyez-vous que l'économie de la province est ou devrait être organisée comme aux années '40 ou '50? Acceptez-vous et favorisez-vous les modifications apportées dans la façon de vivre la liturgie et de pratiquer la religion?

N'être pas "ancien" au sens "barbiche" c'est aussi connaître les récentes additions à la jurisprudence, les derniers traitements en médecine interne, les innovations en chimie, la dernière "vague" en littérature. On dit qu'un ingénieur, de nos jours, aura à renouveler trois fois dans sa carrière son bagage de con-

naissances. A des degrés divers, il en va ainsi de chaque ancien.

Il y a donc, au milieu de tous les mouvements irréversibles où nous sommes plongés, une tâche qui s'impose à tous, inéluctablement, celle d'étudier sans relâche pour se maintenir au niveau du flot montant des connaissances; c'est la condition pour continuer d'exercer sa profession convenablement et ne pas marquer le pas au milieu d'une société toujours en marche.

2. Guide myope ou prévoyant?

Chaque diplômé est nécessairement un guide. Consciemment, volontairement ou non. Instruit, influent et titré, il est celui que l'on écoute et suit. Mais il y a des guides qui ne connaissent que les haltes, d'autres qui ont peur des excursions. L'esprit d'initiative est-il le fait de chaque diplômé? Attendez-vous qu'il y ait deux pieds de neige pour vous aviser qu'il est temps de chauffer des caoutchoucs? Regardez-vous si l'arbre a besoin d'un tuteur seulement lorsqu'il atteint cinq pouces de diamètre?

Il est urgent que chaque ancien de l'Université soit un guide prévoyant. Essayons du neuf. Supportons les réalités de demain pour mieux choisir aujourd'hui l'aiguillage approprié. Il faut certes du courage pour oublier un peu les structures présentes et commencer d'agir en fonction de situations futures. C'est là que réside la seule et vraie question. Ce qui manque, c'est moins la vision des réformes à entreprendre que le courage pour les mener à terme. On n'ose trop penser de crainte d'être mis à la tête des équipes de travail.

3. Concours ou discours?

Car c'est ici que de chacun on sonde les reins et les coeurs. On prononce des discours mais refuse son concours. Voire! Souvent on n'a même rien à dire, sur des problèmes pourtant urgents. On accepte parfois de placer son nom en tête des organisateurs d'une campagne quelconque, car un peu de "public relations" ne nuit pas à la clientèle. Combien sont-ils les diplômés qui travaillent dans l'obscurité, qui suent pour des causes urgentes mais sans champions? Les relations parents-maîtres, employeurs-employés, fidèles-pasteurs: autant de champs déserts où pousse l'herbe de l'indifférence. Ne parlons pas du concours apporté par les diplômés à leur Association...

Celui qui ose réfléchir tout haut en signant le présent article ne veut accuser personne; il espère seulement ne pas être seul à battre sa coulpe. Si les diplômés qui forment l'élite, une élite souvent inconsciente, il est vrai, et réticente devant l'effort, si les diplômés refusent de travailler humblement et continuellement à bâtir, qui construira? — La réponse est déjà connue : la plupart des diplômés plus "anciens" que nous ont vécu dans un splendide absentéisme et nous ont légué l'économie, la politique, les habitudes morales et religieuses que nous connaissons trop bien. Que celui qui ne veut pas être horriblement "ancien" prenne garde de ne pas enfouir son talent dans la terre au lieu de le faire fructifier. On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau.

Ulric Aylwin

VOS ÉLECTIONS VOUS REGARDENT ! VOICI CE QUE DISENT LES RÈGLEMENTS DES DIPLÔMÉS :

VI - ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Les représentants au Conseil des membres titulaires diplômés de chacune des facultés ou écoles sont élus, après mise en nomination, à la majorité des voix des membres titulaires en règle, diplômés de leur faculté ou école; ils restent en fonctions pendant deux années ou jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles.

PROCÉDURE D'ÉLECTION

1. La mise en nomination se fait par bulletin, signé par au moins deux membres titulaires de la même faculté ou école, transmis au secrétaire de l'Association avant le 15 JUIN

précédant la date de l'élection; le Conseil peut mettre en nomination tout autre candidat qu'il jugera à propos.

2. La mise en nomination est close le quinze juin précédant le jour fixé pour l'assemblée générale annuelle des membres.

Envoyez les noms de vos candidats.

"Mêlez-vous de vos affaires,
mais mêlez-vous en!"

CONFIEZ À DES EXPERTS

le nettoyage et la mise au point
de votre brûleur à l'huile

Joseph Elie Stée

Gaston ELIE
président

André CORNEILLE, C.A., H.E.C. '47
trésorier

1944 ouest, rue DORCHESTER

MONTRÉAL

Tél. : WE. 3-8403

Lajoie, Gélinas, Lajoie
Bourque et Lalonde

AVOCATS

60 St-Jacques O.

VI. 2-8903

Simple rappels :

Le Fonds des Anciens : - Pour aider les jeunes diplômés à poursuivre des études post-universitaires.

Le Fonds d'Aide à l'Université : - Pour aide spécifique à l'Université.

Le Fonds de l'Alma Mater : - Dons au fonds général de l'Université.

LALONDE & VALOIS

INGÉNIEURS-CONSEILS

615, rue Belmont, Montréal 3
UN. 6-2943

Pour ceux qui ne sont pas encore membres la fiche ci-jointe vous facilitera le paiement de votre cotisation. (\$10.00 minimum, \$5.00 pour les trois premières années après la promotion).

Si ce n'est déjà fait

(S.V.P. Retournez avec votre chèque à l'ordre des
DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.)

Cotisation

\$

Souscription au Fonds des Anciens

Souscription au Fonds de l'aide à l'Université

\$

Nom

(En lettres moulées)

Adresse

Ville

Faculté

Promotion

IMPORTANT : Un reçu pour fins d'impôt sera transmis pour toute souscription au Fonds des Anciens et au Fonds de l'Aide à l'Université.